

N° 506

SÉNAT

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1985-1986

Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 12 août 1986.
Enregistrée à la présidence du Sénat le 4 septembre 1986.

PROPOSITION DE LOI

visant à améliorer la protection de la femme enceinte au travail.

PRÉSENTÉE

Par Mmes Hélène LUC, Marie-Claude BEAUDEAU, Danielle BIDARD-REYDET, Monique MIDY, Rolande PERLICAN, MM. Jean-Luc BÉCART, Serge BOUCHENY, Jacques EBERHARD, Pierre GAMBOA, Jean GARCIA, Bernard-Michel HUGO, Charles LEDERMAN, Fernand LEFORT, James MARSON, René MARTIN, Louis MINETTI, Jean OOGHE, Ivan RENAR, Marcel ROSETTE, Guy SCHMAUS, Paul SOUFFRIN, Camille VALLIN, Hector VIRON et Marcel GARGAR,

Sénateurs.

(Renvoyée à la commission des affaires sociales, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

Nota : Cette proposition de loi a été retirée
le 30 octobre 1986.

Travail. — Comités d'hygiène et de sécurité - Conditions de travail - Congé de maternité - Cotisations sociales - Durée du travail - Entreprises - Femmes - Maternité - Sécurité sociale.